

FRANTSESA / FRANCÉS

AZTERKETARAKO ARGIBIDEAK

1.- Irakurri testua eta erantzun galderai.

1. galdera: erantzun **BOST** galderetatik **LAURI**. (4 puntu)

2. galdera: erantzun **HIRU** galderetatik **BIRI**. (1 puntu)

3. galdera: erantzun **LAU** galderetatik **BIRI**. (2 puntu)

2.- Idatzizko adierazpena

4. galdera: Aukeratu proposatutako gaietako **BAT** eta idatzi 120-150 hitzen arteko testu bat. Garrantzitsua da gaian zentratzea. (3 puntu)

Ez ahaztu azterketa-orri guztietañ kodea jartzea

INSTRUCCIONES PARA EL EXAMEN

1.- Lee el texto y contesta a las preguntas.

Pregunta 1: Contesta a **CUATRO** de las **CINCO** preguntas (4 puntos)

Pregunta 2: Contesta a **DOS** de las **TRES** preguntas (1 punto)

Pregunta 3: Contesta a **DOS** de las **CUATRO** preguntas (2 puntos)

2.- Expresión escrita

Pregunta 4: Escoge **UNO** de los temas propuestos y redacta un escrito de entre 120-150 palabras. Es importante centrarse en el tema. (3 puntos)

No olvides incluir el código en cada una de las hojas del examen

FRANTSESA/ FRANCÉS-EZOHIKOA

Belgique : Un contrôleur dit « bonjour » dans un train en Flandres... Scandale dans le pays

En Belgique, un incident a relancé le débat sur l'usage des langues officielles. Un contrôleur francophone est visé par une plainte* pour avoir salué les passagers en français dans un train circulant en Flandres

On ne plaisante pas avec les usages linguistiques en Belgique. Le contrôleur d'un train l'a appris à ses dépens. Il est visé par une plainte pour avoir tout simplement salué les passagers en français lors d'un trajet en Flandres. Un impair qui a pris une tournure politique inattendue.

Le 7 octobre, dans un train entre Malines et Bruxelles, Ilyass Alba s'adresse aux voyageurs par un « goiemorgen/bonjour » bilingue. Un passager néerlandophone s'insurge : « On n'est pas encore à Bruxelles, vous devez seulement utiliser le néerlandais ! » Cette réprimande s'est transformée en une plainte officielle déposée auprès de la Commission permanente de contrôle linguistique (CPCL), une instance chargée de veiller au respect des règles linguistiques en Belgique.

Une réaction démesurée ?

La révélation de cet incident a suscité de vives réactions, jusqu'au Parlement. Le ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet, a défendu le contrôleur, dénonçant des règles dépassées. « Utiliser plusieurs langues pour dire bonjour, ce n'est pas un problème. Cela montre que les accompagnateurs se mettent au service de tous les voyageurs, qu'ils soient Flamands, Wallons ou étrangers », a-t-il affirmé.

Il a également critiqué les priorités des responsables flamands : « Certains semblent plus préoccupés par ce débat que par la formation du prochain gouvernement ».

La législation linguistique belge impose aux contrôleurs d'utiliser exclusivement la langue de la région où circule le train, sauf à Bruxelles ou dans les communes dites « à facilités », où le bilinguisme est autorisé.

« Juste une marque de politesse »

De son côté, la SNCB (l'équivalent de la SNCF** en Belgique) appelle à une application plus souple de ces règles. « Dire bonjour en plusieurs langues, c'est juste une marque de politesse. Les voyageurs apprécient cela », a déclaré un porte-parole de l'entreprise.

La CPCL, qui examine la plainte, a six mois pour rendre un avis, lequel sera purement consultatif.

*plainte : salaketa/denuncia

**SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer

<https://www.20minutes.fr/societe/4130197-20241219-belgique-controleur-dit-bonjour-train-flandres-scandale-pays>

QUESTIONS

Compréhension écrite. (5 points)

1.- Réponds à QUATRE de ces CINQ questions, d'après le texte et avec tes propres paroles (4 points) :

- a) Dans quel pays et dans quel moyen de transport se déroule la nouvelle? *Ce fait-divers se déroule en Belgique, dans un train.*
- b) Quel est le métier de la personne qui a fait objet de la plainte? *Il est contrôleur ou accompagnateur d'un train.*
- c) Quelle est la raison de la plainte? *Avoir salué en bilingue (flamand/français) dans un endroit néerlandophone.*
- d) Quel est l'avis du Gouvernement sur la question? *Ils affirment que ce n'est pas un problème, seulement un geste de politesse envers les voyageurs.*
- e) Quel est le rôle et le travail de la CPCL? *Ils surveillent que les lois linguistiques en Belgique soient respectées.*

2.- Entre ces trois phrases, choisis deux affirmations, et dis si c'est vrai ou faux, en justifiant ta réponse (d'après le texte) (1 point) :

- a) Un passager francophone s'est fâché avec le contrôleur du train parce qu'il a salué en anglais. **F.** [...] *s'adresse aux voyageurs par un « goeiemorgen/bonjour » bilingue. Un passager néerlandophone s'insurge : « On n'est pas encore à Bruxelles, vous devez seulement utiliser le néerlandais ! »*
- b) M. le ministre de la Mobilité pense que le contrôleur a tout simplement été poli. **V.** *Utiliser plusieurs langues pour dire bonjour, ce n'est pas un problème. Cela montre que les accompagnateurs se mettent au service de tous les voyageurs, qu'ils soient Flamands, Wallons ou étrangers.*
- c) La CPCL publiera son opinion dans six mois. **V.** *La CPCL [...] a six mois pour rendre un avis.*

Compétence lexique. (2 points)

3.- Trouve dans le texte des mots qui se correspondent avec DEUX de ces définitions ou de ces synonymes (2 points) :

- a) Obliger : *imposer*
- b) Inquiets : *préoccupés*
- c) Normes : *règles, lois*
- d) Se fâcher : *s'insurger*

4.- Rédige un texte sur une de ces deux options (3 points) :

a) Le Pays basque, comme la Belgique est un pays bilingue ? Que penses-tu du bilinguisme ? Crois-tu que la situation décrite dans le texte pourrait se reproduire dans notre région? (120-150 mots)

b) Est-ce que tu aimes voyager ? Quels pays tu as visité ? Quel est le voyage dont tu rêves ou celui que tu as beaucoup apprécié ? Quels sont les moyens de transport que tu aimes le plus ? Penses-tu que voyager peut ouvrir les esprits ? (120-150 mots)

e	Cohérence et cohésion		Compétence linguistique		Compétence lexique		Compétence orthographique
0	Point de vue difficile à percevoir. Pas de cohérence.	0	Production dans laquelle les erreurs se multiplient, au point de rendre la lecture peu aisée.	0	Vocabulaire pauvre, nombre important de périphrases, incorrections, répétitions.	0	NOMBREUSES FAUTES D'ORTHOGRAPHE QUI EMPÈCHENT LA COMPRÉHENSION DU TEXTE.
0.3	Point de vue perceptible, même si l'agencement du discours relève davantage de la juxtaposition que de la logique.	0.3	Production compréhensible, même avec des erreurs fréquentes sur des structures simples ou courantes.	0.3	GAMME SUFFISANTE DE MOTS ET EXPRESSIONS POUR POUVOIR DÉVELOPPER, MÊME SI UTILISATION FRÉQUENTE DE PÉRIPHRASES, DE RÉPÉTITIONS OU DE MOTS INCORRECTS.	0.3	QUELQUES FAUTES D'ORTHOGRAPHE SYSTÉMATIQUES.
0.6	Effort soutenu d'articulation dans le discours. Même si exemples et arguments sont introduits de façon maladroite.	0.6	Assez bonne maîtrise des structures simples et courantes, même si quelques erreurs sur les structures simples qui ne gênent pas la compréhension.	0.5	GAMME LARGE DE MOTS ET EXPRESSIONS POUR VARIER LES FORMULATIONS.	0.5	ORTHOGRAPHE CORRECTE SAUF QUELQUES PETITES FAUTES QUI RELÈVENT D'UN NIVEAU SUPÉRIEUR.

0.8	Point de vue clair, discours naturellement étayé par des éléments discursifs pertinents.	0.8	Bonne maîtrise des structures simples et courantes, même si des erreurs sur les structures complexes qui ne conduisent à aucun malentendu.				
1	Discours clair, fluide, démontrant un usage maîtrisé des moyens de structuration et d'articulation.	1	Haut degré de correction. Peu d'erreurs.				